



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
 Nombre de membres présents : **27**
 Nombre de votants : **32**
 Date de convocation : **22/03/2018**

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2017
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille DIX-HUIT** le 29 Mars, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de séance.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) -
 TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) -
 LEHOUSINE (Camélas) - CHEREZ (Castelnou) – PUJOL,
 CRUCQ (Fourques) - TOURNE (Llauro) - PUIG (Sainte
 Colombe) - FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT,
 RUIZ BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL, FERRER, BATALLER-
 SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) -
 ATTARD, ALBERT, COUSSOLLE (Trouillas) - PERALBA
 (Villemolaque).

Procurations :

P.MAURAN (Montauriol) à R.TOURNE
 C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
 R.PEREZ (Thuir) à B.BATALLER-SICRE
 T.VOISIN (Thuir) à S.RAYNAL
 G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absent:

A.DOUTRES (Caixas)
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille)
 P.BELLEGARDE (Passa)
 N.MON (Thuir)
 P.MAURY (Thuir)

Monsieur René OLIVE a quitté la salle.

Madame Nadine CRUCQ est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière séance du Conseil est adopté à l'unanimité.

29/2018

AFFECTATION DES RESULTATS 2017 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Code INSEE : 66210	COMPTES ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2017	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
DES ASPRES - BUDGET ASSAINISSEMENT	Page n°2	Date d'Édition : 29/03/2018

Nombre de membres en exercice : 38	
Nombre de membres présents : 27	
Nombre de suffrages exprimés 32	
VOTES : Contre ~	Pour 32 Abstentions ~
Date de convocation :	

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 29 Mars 2018 à 17h30

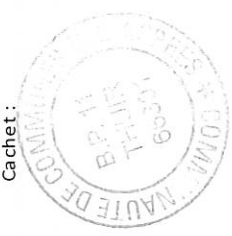
Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Mirémy ATTARD, 1er Vice-Président, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par le Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	2 329 679,33
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	1 070 557,36
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	1 259 121,97
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	840 977,96
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	840 977,96
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	-
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	751 886,16
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	1 592 864,12

Ont signé au registre des délibérations : les conseillers communautaires présents et représentés

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	1 592 864,12
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	-
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	736 815,21
Report de déficit en fonctionnement (FD 002)	

Cachet :
Pour expédition conforme,
P/LE PRESIDENT,



Réception par le préfet : 04/04/2018